Blogueurs et cyberdissidents derrière les barreaux : mainmise de l'État sur Internet

PARIS, 13 février 2013 (COMITE VIETNAM) - Dans un rapport conjoint sorti le 13 février, la FIDH et son organisation membre, le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'Homme, appellent le gouvernement vietnamien à libérer les blogueurs et cyberdissidents emprisonnés et à respecter les principes de la liberté d'expression.

Le rapport de 42 pages, intitulé ***« Blogueurs et cyberdissidents derrière les barreaux : mainmise de l'État sur Internet »***, révèle que depuis 2010 les autorités vietnamiennes ont intensifié la répression contre les blogueurs et les cyberdissidents.

La FIDH et le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'Homme ont identifié 32 blogueurs et cyberdissidents actuellement en détention, accusés ou condamnés à des peines de prison pour avoir mis en ligne des propos jugés *« subversifs »* par le gouvernement, mais qui ne sont que l'expression pacifique de leurs opinions. Leurs peines de prison s'échelonnent de 2 à 16 ans d'incarcération.



Au cours des 12 derniers mois, 22 blogueurs et cyberdissidents ont été condamnés à un total de 133 ans de prison et 65 ans de détention préventive pour leur lutte non-violente sur le net. Le 9 janvier 2013, lors d'un même procès, 14 personnes ont été condamnées à un total de 100 ans d'emprisonnement pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression.

Dix-sept des activistes actuellement emprisonnés, y compris 3 femmes, ont été condamnés en vertu de l'article 88 du Code pénal. Cet article, extrêmement répressif, prévoit une peine d'emprisonnement de 20 ans pour le crime, défini dans des termes

vagues, de « *propagande contre l'Etat* ».

Selon Souhayr Belhassen, Présidente de la FIDH, ***« Le Vietnam est connu pour son économie florissante et ses plages paradisiaques. La liberté d'expression y est bafouée dans l'indifférence de l'opinion internationale. Il s'agit pourtant de l'un des régimes les plus répressifs au monde en la matière »***.

Les autorités vietnamiennes, à tous les niveaux, soumettent en permanence les blogueurs et les cyberdissidents qui osent les critiquer à un régime fait de détention arbitraire, de harcèlement, d'intimidation, d'agressions et de violation de leurs droits à un procès équitable. Le rapport publie des extraits des écrits de neuf blogueurs diffusés sur Internet. Ironie du sort, le célèbre blogueur Nguyen Van Hai (aka Dieu Cay) et les membres du Club des Journalistes Libres qui avaient critiqué, via Internet, l'article 88 du Code pénal, ont été emprisonnés en vertu de ce même article et condamnés très durement, le 24 septembre 2012, à des peines allant jusqu'à 12 ans d'emprisonnement. Bien qu'ils aient proclamé leur innocence, la condamnation de Dieu Cay et de Ta Phong Tan a été confirmée en appel le 28 décembre 2012.

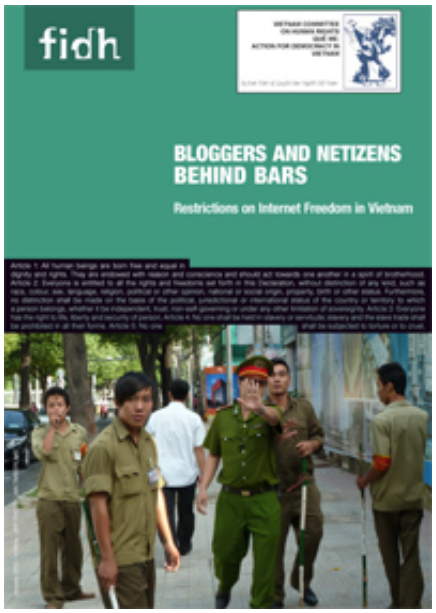
En septembre 2012, la politique de répression contre la liberté d'expression sur Internet a franchi une nouvelle étape : le Premier ministre a ordonné de punir toute personne critiquant le Parti Communiste et le gouvernement. Il a mentionné nommément trois blogs dissidents, dont le célèbre blog Danlambao (Journalisme des citoyens), qui publie des articles traitant notamment de politique et des droits de l'Homme.

Un nouveau décret sur Internet est en cours de préparation. En l'état, il n'est pas conforme aux normes internationales de protection des droits de l'Homme. Il dispose que les sociétés Internet et autres fournisseurs d'informations en ligne seront obligés par la loi de coopérer avec le gouvernement pour réprimer tout un éventail de « *comportements interdits* ». L'article 5 du décret rendra illégaux « *tout accès et utilisation abusive d'Internet et de son contenu* » qui « *s'opposerait à la République Socialiste du Vietnam », et qui constituerait une « menace pour la grande unité du peuple* » et « *pour les belles coutumes et traditions de la nation* ». L'article 25 exigera que toute information diffusée sur Internet soit censurée en vertu de l'article précité.

« Alors que le Vietnam aggrave la censure avec de nouvelles lois et réglementations, la répression policière, les emprisonnements, les intimidations, et même les agressions sexuelles, se multiplient contre les jeunes blogueurs pour les effrayer, et les réduire au silence et à l'auto-censure », a déclaré Vo Van Ai, Président du Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme. ***« Une culture de la contestation a d'ores et déjà émergé au Vietnam grâce à Internet. Ces blogueurs et cyberdissidents ne sont pas,***

comme le prétend Hanoi, des « forces hostiles » cherchant à renverser le régime. Ce sont des patriotes vietnamiens qui mettent les nouvelles technologies au service des libertés et des droits du peuple. Le gouvernement ne pourra pas éradiquer ce mouvement simplement en mettant les blogueurs et les cyberdissidents derrière les barreaux ».

Le rapport est disponible en anglais *(la version française bientôt disponible)* : cliquez ici



Contacts media:
FIDH, Arthur Manet (français, anglais, espagnol) – Tél. +33 6 72 28 42 94 (à Paris)
FIDH, Audrey Couprie (français, anglais, espagnol) – Tél. +33 1 43 55 14 12 (à Paris)
CVDDH, Vo Van Ai et Penelope Faulkner (vietnamien, anglais, français) – Tél. +33 1 45 98 30 85 ou +33 6 11 89 86 81 (à Paris)

*Soutenez notre campagne : **Nous sommes tous des blogueurs vietnamiens !***
Aux quatre coins du monde, des blogueurs publieront les textes de leurs omologues vietnamiens emprisonnés pour demander leur libération. Pour plus d'informations : Cliquez ici !